

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CIRCULAIRE

ACTIVITÉS CYCLISTES

Championnat national Cyclo-cross

Saint-Nicolas-de-la-Grave

27 & 28 janvier 2024

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL

CYCLO CROSS

BASE DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA
GARONNE

UFOLEP
TERRE D'ÉGALITÉ

**27 & 28
JANVIER
2024**

**ST NICOLAS
DE LA
GRAVE
(82)**

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire





Le Mot de Arnaud JEAN, Président national :

Le Cyclo-Cross est en plein développement à l'UFOLEP. L'année passée, notre championnat national a été le plus grand rassemblement de coureuses et de coureurs à ce niveau. Je suis persuadé qu'il en sera de même durant ce week-end de compétitions à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint Nicolas de la Grave. Je sais que depuis des mois, ce championnat national se prépare avec les bénévoles du comité départemental ses salarié.es mais aussi les responsables des clubs qui sont associés à cette épreuve. Le Tarn et Garonne est un vrai territoire de vélo UFOLEP et a déjà prouvé sa capacité à organiser de très belles épreuves nationales, dans de nombreuses disciplines. À ses côtés, la commission nationale sportive activités cyclistes sera, comme toujours, au rendez-vous pour organiser sportivement ces finales.

En résonance avec les Jeux Olympiques et paralympiques, « L'UFOLEP, Terre d'égalité », fil rouge de la saison 2023/2024, sera le marqueur de tous nos événements UFOLEP qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement s'inscrivent chaque jour dans nos actions qui vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente. Nous voulons être une fédération sportive accueillante, bienveillante, engagée. Chaque adhérente et adhérent UFOLEP doit pouvoir pratiquer en loisir, faire de la compétition, se former, participer à nos rassemblements, s'investir dans nos associations.

Au cœur de cette égalité, l'UFOLEP innove et engage de nombreux travaux autour de la question du genre, des identités, des transitions et de la liberté, très inspirée par notre implication dès 2018 autour des Gay games et de la Fondation F.I.E.R. Nous serons présents à la Maison des Fiertés des Jeux Olympiques et paralympiques.

La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous devons veiller à l'épanouissement de chacun et chacune de nos adhérent.e.s. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Toutes nos différences doivent être accueillies et respectées.

Chacun et chacune trouve sa place à l'UFOLEP tel.le qu'il ou elle est à tous les âges de sa vie, respecté.e pour ce qu'il ou elle est.



Le Mot de la Présidente de l'UFOLEP 82 :

Amis cyclistes, de retour dans le 82 !

2024, formidable année pour recevoir ce national cyclo-cross !

En effet, nous avons la chance d'être reçus sur un site Départemental, à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, qui se situe sur la commune de Saint Nicolas de la Grave et sur la communauté de communes Terres des confluences. La base est labellisée terre de jeux 2024 de par les infrastructures qu'elle offre pour les séjours de groupes mais surtout pour les sportifs. Elle se trouve à la confluence du Tarn et de la Garonne. Un véritable cite naturel doté d'un observatoire ornithologique et de ponton de pêche. La base offre des prestations environnementales importantes dont une partie du site est classée NATURA 2000.

Ce fut un plaisir pour moi de candidater sur cette épreuve nationale lorsque le club de Nègrepelisse s'est proposé. Je remercie du fond du cœur Sébastien, responsable technique de cette organisation pour son investissement dans la mise en place de cette épreuve. Je remercie également sa compagne, Myriam et tous les bénévoles des clubs qui viendront donner la main sur des temps de préparation et de rangement.

Je n'oublie pas le club de Castelsarrasin qui coorganise cet événement et son président Cyril.

C'est dans cette petite commune du Tarn et Garonne, pleine d'histoire, que l'histoire de chacun peut aujourd'hui continuer à s'écrire ! Je souhaite une très bonne course à tout le monde, que les meilleurs gagnent ! Un grand merci au département du Tarn et Garonne, représenté par M. Weill d'avoir accepté que cet événement puisse se dérouler sur ses terres !

Bonne chance à tous et bon séjour en Tarn et Garonne.

DEROMAS Auréole, présidente UFOLEP 82



Le mot de Michel WEILL, Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne :

Les 26, 27 et 28 janvier 2024, la Base de loisirs du Tarn et de la Garonne, propriété du Conseil départemental, va accueillir le Championnat National Cyclo-Cross. Je suis heureux de voir cet évènement sportif sur notre territoire.

L'organisation de ce championnat est portée par le Comité départemental UFOLEP 82, le CAC Cyclisme et l'Avenir Cycliste Nègrepelissien. Le Conseil départemental soutient financièrement ces associations pour leur fonctionnement chaque année. Il soutient, en complément, ce championnat exceptionnel.

800 sportifs de toutes catégories d'âge, masculin et féminin, ainsi que 2 000 spectateurs sont attendus pour cet évènement majeur avec de nombreuses courses, en fonction des catégories, qui vont se dérouler pendant la durée du championnat.

Le Conseil départemental est un partenaire naturel de cet évènement. Celui-ci incarne les valeurs sportives que le département véhicule : le sport pour tous, le sport jeunesse et le sport performance.

J'adresse toutes mes félicitations et remerciements à la Présidente de l'UFOLEP, aux co-Présidents du CAC Cyclisme et à la Présidente de l'Avenir Cycliste Nègrepelissien, aux dirigeants, salariés et bénévoles qui ont entrepris l'organisation de ce championnat national, et mes vœux de réussite à tous les participants !

Michel WEILL



Le Mot de Bernard BOUCHE, Maire de Saint- Nicolas de la Grave :

Pour la 1ère fois le championnat national UFOLEP Cyclocross se déroule sur la commune de Saint Nicolas de la Grave, à la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne, en bordure de cours d'eau et en pleine nature. Ce choix nous réjouit et nous adressons tous nos remerciements à la Fédération.

Durant ces 3 jours, plusieurs centaines de compétiteurs et leurs accompagnants vont pouvoir apprécier la richesse de nos paysages.

J'espère que la découverte de ce magnifique site suscitera l'envie d'y revenir et séjourner, au camping ou dans les nombreux gîtes ou chambres d'hôtes de la commune. Services et commerces sont également disponibles.

Je souhaite à tous les concurrents un excellent championnat, de belles compétitions, un agréable séjour et pour les spectateurs, amateurs de vélo, une captivante prestation.

Bernard Bouché
Maire
Saint Nicolas de la Grave

Le mot des présidents des clubs du CAC Cyclisme et de l'Avenir Cycliste

Nègrepelissien :

Du 26 au 28 janvier, nous aurons l'occasion d'accueillir sur St Nicolas de la Grave le Championnat National de Cyclo-cross UFOLEP 2024.

C'est avec un immense plaisir et une grande motivation que les clubs du CAC Cyclisme et de l'Avenir Cycliste Nègrepelissien vous accueilleront sur la commune de St Nicolas de la Grave.

Nous sommes très fiers d'avoir été choisis et nous espérons répondre au mieux aux attentes d'une aussi grande manifestation.

Tous nos remerciements aux villes de Saint Nicolas de la Grave, de Castelsarrasin et de Nègrepelisse, aux différentes collectivités territoriales ainsi qu'aux nombreux partenaires privés, qui ont contribué à rendre l'événement possible.

Enfin, conscients de l'importance de cette manifestation, nous tenons dès à présent à remercier l'ensemble des bénévoles, sans qui, nous ne pourrions rien organiser.

Nous vous souhaitons à tous un excellent Championnat National de Cyclo-cross.

Les présidents,



Le Mot de Christian DURAND, responsable de la CTR :

Sur cette magnifique base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave se déroulera le 27 & 28 janvier 2024 le championnat national de cyclocross.

Le comité organisateur et la CTR Occitanie se feront un plaisir d'accueillir les membres de la commission technique nationale pendant ces deux jours. C'est avec plaisir que la commission technique régionale d'Occitanie sera présente pour apporter son aide auprès des organisateurs.

Ce n'est pas une première pour le Tarn et Garonne d'organiser un tel événement, nous avons connu un national VTT et route. Avec deux chefs d'orchestre Aurore Deromas présidente du Tarn et Garonne et à ses côtés un délégué dynamique en la personne de Frédéric Marlhens qui gère l'administratif. Le 11 novembre s'est déroulé la traditionnelle répétition du National. Un circuit tracé par des équipes de terrain compétentes que rien n'arrête dans leur savoir-faire.

Avec tous ces ingrédients, je reste persuadé que nous allons voir du beau spectacle et de remarquables Cyclocrossmen. A tous les responsables nationaux et à tous les concurrents(es) nous vous attendons dans notre belle région du Tarn et Garonne terre d'Occitanie.

Bon championnat à vous tous.

Christian Durand
Responsable

LE REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Championnat National UFOLEP de cyclo-cross se déroulera **le samedi 27 Janvier et le dimanche 28 Janvier** sur le site de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint Nicolas de la Grave dans le Tarn et Garonne (82).

Il est organisé par le Comité Départemental UFOLEP du Tarn et Garonne avec 2 clubs supports : les associations « l'Avenir Cycliste Négrepelissien » et le « CAC Cyclisme ».

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soient en adéquation avec le Règlement National UFOLEP cyclo-cross.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

LE COMITE D'ORGANISATION

Président national de l'UFOLEP : Arnaud JEAN

Élue chargée de le représenter : Sandrine MANET

Responsable de la CNS : Alain GARNIER

Responsable technique de la CNS pour le cyclocross : Patrick CROMMELINCK

Membres de la CNS :

- Daniel LE GLEVIC
- Karine DEVERT
- Vincent LEFRANT
- Christophe ARTIGAUD

Président du comité d'organisation : Aurore DEROMAS avec la collaboration de Myriam et Cyril.

Responsable Technique de l'épreuve pour le 82 : Sébastien JACOTEY

Commissaires nationaux :

- Catherine GARNIER
- Patricia CROMMELINCK
- Jean-Claude DURAND
- Gaëtan CROMMELINCK
- Bernard HERNOULD

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT NATIONAL

VENDREDI 26 JANVIER 2024

- 14h30/18h00 Accueil des délégations.
(Salle de la piscine de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne).
- 14h00/17h00 Reconnaissance du circuit.
- 17H00 Réunion avec les responsables de délégation.
(Salle de la piscine de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne).
- 18h30 Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat National.
(Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint Nicolas de la Grave).

SAMEDI 27 JANVIER 2024

- 8h00/8h30 Accueil des délégations.
(Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne)
Reconnaissance du circuit
(Interdiction dès 8h45 et le dimanche pendant les épreuves)
- 9h15 Appel pour les catégories féminines (Toutes catégories adultes).
- 10h15 Appel des masculins 50/59 ans.
- 11h30 Appel des masculins 60 ans et plus.
- 13h45 Appel des masculins 17/19 ans.
- 15h00 Appel des masculins 20/29 ans.
- 16h30 à 17h30 Reconnaissance du circuit.
- 17h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur (Salle de la piscine de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne).

DIMANCHE 28 JANVIER 2024

- 8h00/8h30 Accueil des délégations.
(Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne).
Reconnaissance du circuit
(Interdiction dès 8h30 et pendant les épreuves)
- 9h15 Appel des masculins 40/49 ans.
- 10h45 Appel des jeunes 15/16 ans / masculins et féminins.
- 11H45 Appel des jeunes 13/14 ans / masculins et féminins.
- 12H30 Appel des jeunes 11/12 ans / masculins et féminins.
- 13H15 Course des initiations (moins de 10 ans).
- 14H00 Appel des masculins 30/39 ans.
- 16h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur.
(Salle de la piscine de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne)

L'ACCUEIL

Accueil des responsables de délégation :

Le **vendredi 26 janvier 2024 de 14h30 à 18h00** salle de la piscine de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint Nicolas de la Grave. **Le samedi 27 janvier 2024 de 8h00 à 8h30 et le dimanche 28 janvier 2024 de 8h00 à 8h30** sur le site de la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint Nicolas de la Grave.

Les dossards (dossards d'épaules non adhésifs, prévoir 8 épingles) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

Il ne se fera aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende (voir tarif financier en vigueur pour l'année).

LE DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 3 kilomètres selon les horaires suivants :

Samedi 27 Janvier 2024		
CATÉGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DÉPART
Adultes Féminins (toutes catégorie)	9 h 15	9 h30
Adultes Masculins 50/59 ans	10 h 15	10 h 30
Adultes Masculins 60 ans et +	11 h 30	11 h 45
Adultes Masculins 17/19 ans	13 h 45	14 h 00
Adultes Masculins 20/29 ans	15 h 00	15 h 15

Dimanche 28 Janvier 2024		
CATÉGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DÉPART
Adultes Masculins 40/49 ans	9 h 15	9 h 30
Jeunes F/M 15/16 ans	10 h 45	11 h 00
Jeunes F/M 13/14 ans	11 h 45	12 h 00
Jeunes F/M 11/12 ans (circuit adapté)	12 h 30	12 h 45
Animation jeunes* (circuit adapté)	13 h 15	13 h 15
Adultes Masculins 30/39 ans	14 h 00	14 h 15

**Animation jeunes de 5 à 10 ans : Cette épreuve d'une durée de 6 et 10 minutes selon l'âge sera réalisée sur un circuit adapté. Aucun titre ne sera décerné mais un classement sera établi, des médailles et des maillots souvenirs seront mis en place.*

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Le changement de vélo est autorisé uniquement au double-poste de contrôle prévu à cet effet. Le concurrent peut être dépanné par le représentant de son comité.
- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire.
- Jusqu'à trois représentants désignés par chaque département porteur d'un badge ou brassard seront autorisés à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité. Un officiel sera présent au poste de dépannage pour réguler en fonction du nombre d'inscrits par comité par épreuve.
- Il sera interdit de nettoyer son vélo en dehors de la zone spécialement prévue à cet effet.
- Un coureur ne peut prendre le couloir de changement de matériel que pour changer de bicyclette, de roue(s), ou pour bénéficier d'une assistance mécanique. Si un coureur emprunte le couloir de changement de matériel pour une autre raison, les commissaires prendront la décision (pénalité de 30'') et celle-ci sera définitive.

LA DUREE DES EPREUVES

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 8 min de course pour les jeunes 11/12 ans masculin et féminin
- Après 10 min de course pour les jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 60 ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

LES SELECTIONS

Chaque Comité départemental peut engager, dans **chaque catégorie, 6 cyclo-crossmen et 1 remplaçant. Le comité organisateur peut engager jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant par catégorie.**

Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion 1 semaine avant l'épreuve sur le site de la CNS).

Pour les catégories 11/12 ans ; 13/14 ans ; 15/16 ans ; 17/19 ans et féminines le nombre de **titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.**

LES CATEGORIES 2024

Catégories Jeunes	
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2014 et le 31/12/2015
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2012 et le 31/12/2013
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2010 et le 31/12/2011
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2008 et le 31/12/2009

Catégories Adultes Masculins	
Adultes Masculins 17/19 ans, nés entre le	01/01/2005 et le 31/12/2007
Adultes Masculins 20/29 ans, nés entre le	01/01/1995 et le 31/12/2004
Adultes Masculins 30/39 ans, nés entre le	01/01/1985 et le 31/12/1994
Adultes Masculins 40/49 ans, nés entre le	01/01/1975 et le 31/12/1984
Adultes Masculins 50/59 ans, nés entre le	01/01/1965 et le 31/12/1974
Adultes Masculins 60 ans et +, nés avant le	31/12/1964

Catégories Adultes Féminines	
Adultes féminines 17/29 ans, nées entre le	01/01/1995 et le 31/12/2007
Adultes féminines 30/39 ans, nées entre le	01/01/1985 et le 31/12/1994
Adultes féminines 40/49 ans, nées entre le	01/01/1975 et le 31/12/1984
Adultes féminines 50 ans et +, nées avant le	01/01/1974

LES ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :

www.cns-webservice.org.

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement :

- Par mail : pcrommelinck@ufolep.org
- Par courrier à : Patrick CROMMELINCK –12 rue de la République – 59496 SALOME.

À l'issue de la période d'engagement, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

- **Ouverture du serveur : 09/01/2024 à 00h00**
- **Fermeture du serveur : 16/01/2024 à 00h00**

!! ATTENTION !!

Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera restreint).
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente. Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » a fait son apparition l'an dernier.

Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 99 », ne pas essayer de forcer ce rang.

LES DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

- **Adultes : 17,00€ Jeunes : 10,00€**

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur <http://www.ufolep-cyclisme.org/>

LA GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion National sortant (s'il est présent)
- Les champions Régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établi par leur Département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est séparé.

Pour les jeunes 11/12 ans, départ séparé pour les féminines.

Pour les jeunes 13/14 ans, départ séparé pour les féminines.

Pour les jeunes 15/16 ans, départ séparé pour les féminines.

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

Rappel : La CNS ne gère pas l'emplacement des licenciés sur la grille de départ, c'est en fonction des renseignements fournis par les comités (voir plus haut) que l'ordinateur détermine sans aucune intervention humaine, les numéros de dossards.

LE MATERIEL

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.

Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire. La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI est obligatoire.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs et dirigeants et/ou toute autre personne. Sont interdites également les caméras, quel que soit le mode de fixation.

LA TENUE VESTIMENTAIRE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdits :

- Les maillots des groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National » tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental.

Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association aussi bien en course que sur le podium protocolaire.

Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

LE CIRCUIT

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 3 kilomètres pour les catégories adultes et un circuit raccourci pour les jeunes et féminines.

LE CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

LES RECLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette **réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 €** (libellé à l'ordre de l'UFOLEP Nationale) auprès de :

- Alain GARNIER Responsable de la CNS 88 Rue des Roitelets 45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cela impacte le classement par comité, ce dernier sera également gelé, il en va de même pour le classement inter comité.

LES RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (5 pour les jeunes filles). Pour les catégories jeunes féminines 11/12, 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes, la CNS a décidé dès les Nationaux de 2014 à MENNECY (91) de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

- Elles sont moins de 5 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.
- Elles sont 5 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.
- Cependant, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans, 1 ou 2 titres seront décernés :

- Un classement pour le scratch
- Si le premier n'est pas un simple licencié Ufolépien, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe. **La tenue de cycliste (maillot et cuissard court ou long) ainsi que la tête nue sont obligatoires sur le podium. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.**

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier □	1 maillot	1 bouquet	1 trophée	1 médaille d'or
Au second □		1 bouquet	1 trophée	1 médaille d'argent
Au troisième □		1 bouquet	1 trophée	1 médaille de bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom ou les initiales du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **Diffusport** est dépositaire du modèle exclusif créé pour l'UFOLEP. Elle seule est autorisée à fournir d'autres équipements et tenues de champion national UFOLEP.

Par équipe départementale / pour chaque catégorie / aux trois (2 pour FEM) représentants les « mieux placés » :

1 ^{ère} équipe <input type="checkbox"/>	1 trophée	3 médailles
2 ^{nde} équipe <input type="checkbox"/>		3 médailles
3 ^{ème} équipe <input type="checkbox"/>		3 médailles

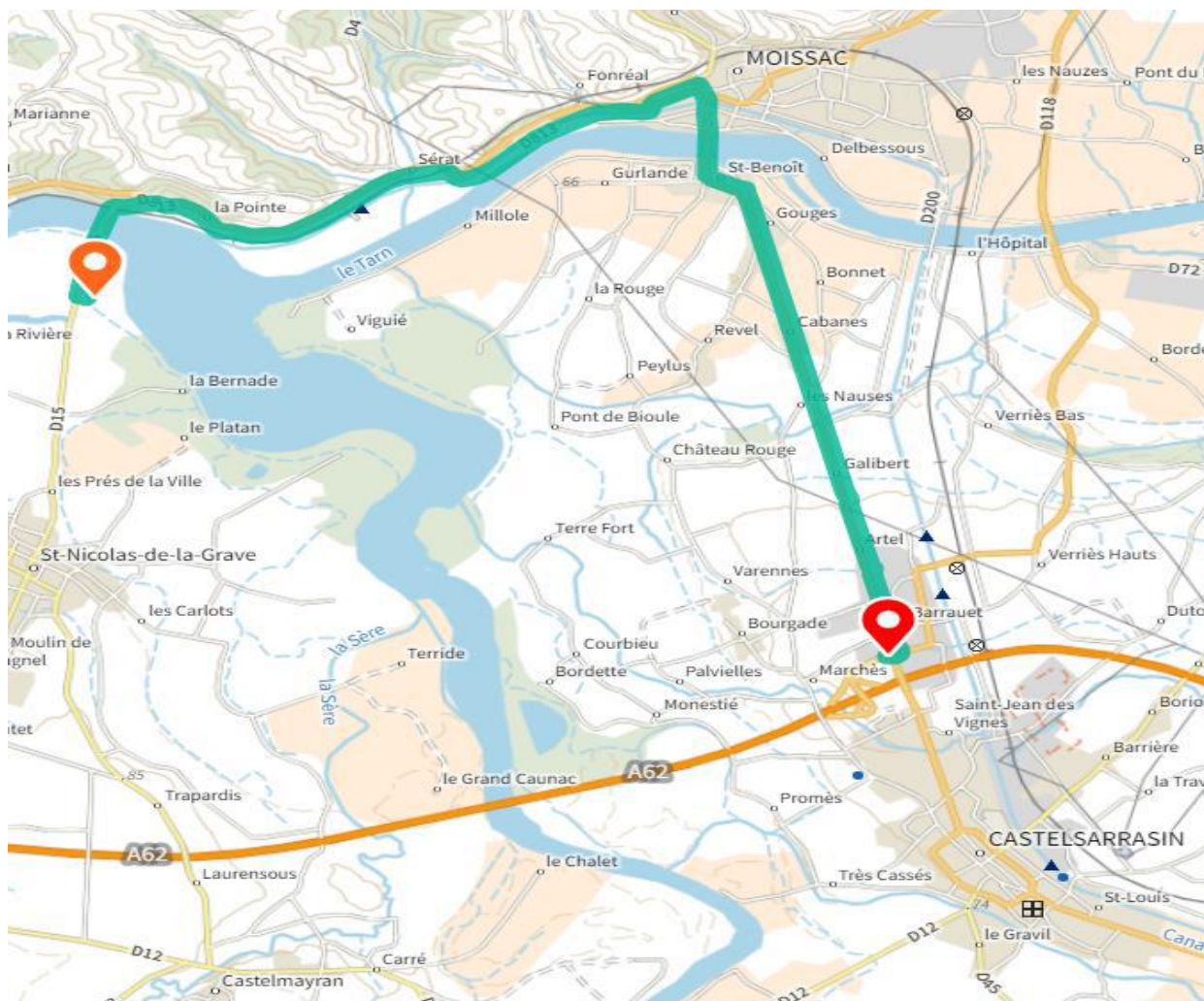
Classement inter-comité/aux 5 représentants classés premiers du département dans 5 catégories différentes 1 ^{ère} équipe <input type="checkbox"/>	1 trophée	5 médailles
2 ^{nde} équipe <input type="checkbox"/>		5 médailles
3 ^{ème} équipe <input type="checkbox"/>		5 médailles

Attention : Deux classements par comité pour les catégories féminines

- Classement 17/29 ans et 30/39 ans
- Classement 40/49 ans et 50 ans et +

Classement réalisé par rapport à un classement scratch établi en tenant compte des heures de départ de chaque catégorie. On prendra les 2 mieux classés par catégorie.

LE PLAN D'ACCES



Coordonnées géographiques :

Coordonnées GPS :

Latitude : 44.0646719 ; Longitude : 1.022938

Par la route :44.086386

Paris Via A71-A20 672 kms sortie Castelsarrasin puis 16 min pour rejoindre la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne ou sortie Valence d'Agen.

Par le train :

Gare Moissac puis 10 min en voiture pour rejoindre la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne.

Par avion :

Aéroport Toulouse- Blagnac puis 1h15 en voiture pour rejoindre la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne.

Plan du circuit :



Aires pour Camping-Car :

Aire Camping-Car Park à la Base de Loisirs du Tarn et de la Garonne (18 places, 11.40€/24h).

Aire de services camping-car à Saint-Nicolas-de-la-Grave (8 places, gratuit).

Aire CAMPING-CAR PARK de Saint-Nicolas-de-la-Grave : <https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr/sejourner/hebergements/aires-de-camping-car/>

Une aire supplémentaire va être créée sur le parking principal. Les conditions d'accès seront transmises ultérieurement.

Accueil et installation des Camping-car sur site à partir du Vendredi 26 Janvier à 10h00.

Nous comptons sur la bienveillance de chacun de veiller à bien respecter les fléchages de circulation, nos bénévoles, la propreté et l'espace des places de parking et du site.

Restauration, buvette et village des exposants :

Un service de restauration **midi et soir** de type Food trucks (diverses spécialités) et une buvette sont proposés au niveau du « village des exposants » qui sera situé au centre du circuit.

LES HEBERGEMENTS

2 options :

- Possibilité d'ouverture des emplacements du camping sur site à partir du 2 janvier 2024 (en attente de validation), exclusivement réservé aux campings cars. Réservation auprès de la base de loisirs de ST Nicolas de la Grave : 05.63.95.50.00

ou

- [Championnat national cyclo-cross | Tarn-et-Garonne Tourisme \(tourisme-tarnetgaronne.fr\)](https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr)

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE

#TARN-ET-GARONNE
inattendu

DÉCOUVERTE VISITER BOUGER DÉGUSTER SÉJOURNER AGENDA



St-Nicolas de la Grave

Championnat national de cyclo-cross

Du 26 au 28 janvier 2023

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire